

DELIBERATION CA023-2017

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7
Vu les statuts et r glements de l'Universit  d'Angers

Vu les convocations envoy es aux membres du conseil d'administration le 15 f vrier 2017.

■ **Objet de la d lib ration** : Cr ation du Dipl me universitaire Ethique, soin et normes en sant 

Le conseil d'administration r uni le 9 mars 2017 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

La cr ation du Dipl me universitaire Ethique, soin et normes en sant  est approuv e.

La d cision est adopt e   l'unanimit  avec 26 voix pour.

Fait   Angers, le 10 mars 2017

Christian ROBL DO
Pr sident de l'Universit  d'Angers



La pr sente d lib ration est imm diatement ex cutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  et mis en ligne le **28 mars 2017**

Ethique, soin et normes en santé

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES – DESC - CAPACITE)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE**

- Création**
- Renouvellement** (ancien nom : Ethique et normes en médecine)
- Modification**
- Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

Avis du Bureau FCS		En date du : 17 Novembre 2016
Avis du Conseil d'UFR		En date du : 19 janvier 2017
Avis du CEVU		En date du : 13 février 2017
Avis du CA		En date du : 9 mars 2017

Reçu aux services centraux le

Identification

I COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR Santé
Contact : Karine LE FLOC'H
Téléphone : 02 44 68 86 83
E-mail : karine.lefloch@univ-angers.fr

I COMPOSANTE ASSOCIEE

Néant

I AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Nommer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier, notamment l'université coordinatrice dans le cadre d'un DIU.

Néant

I PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

I MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

I ENSEIGNANTS RESPONSABLES (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Jean-Marc MOUILLIE	Angers – UFR Santé	MCU	0241735861	jean-marc.mouillie@univ-angers.fr

I DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2017/2018
Début des cours : Octobre 2017

I LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU

Non concerné

I CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Angers	Karine LE FLOCH karine.lefloch@univangers.fr 02 44 68 86 83	Omid RUCHETON Omid.rucheton@univ-angers.fr 02 41 73 58 05

Contexte / Opportunité / Originalité

Préciser les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer ou modifier cette formation (Directive référencée du Ministère, étude de besoins des professionnels...)

Historique

Le Diplôme Universitaire envisagé s'entend comme la continuation de l'action essentiellement pluridisciplinaire de formation entreprise dans le DU précédent organisé sur la même thématique (de 2005 à 2010), relayé par le Master 2 mention droit public (de 2011 à 2015) dont la création avait entraîné la suspension de ce DU.

L'offre régionale de formation Master étant désormais centrée sur Nantes (maquette en cours d'accréditation dans le cadre de la COMUE), et les objectifs de formation et compétences envisagés par ce MASTER ne recoupant pas le programme de notre DU, il nous paraît donc judicieux de demander le renouvellement de ce DU.

Le contenu de ce DU se verra quelque peu modifié compte tenu des évolutions.

Ces modifications portent notamment sur :

- Les nouveaux intervenants et nouvelles thématiques dans les conférences
- Evolution du contenu du volet 1 d'après le travail mené entre temps dans le cadre du Master 2 et les travaux récemment parus sur le thème des normes.

Contexte

Aujourd'hui, les professionnels du soin et de la santé ont besoin de repères conceptuels propres afin de les aider à structurer une réflexion individuelle et collégiale d'éthique.

Il s'agit de s'approprier des références devenues communes concernant :

- les principaux modèles d'éthique clinique,
- l'éthique de la discussion,
- la compréhension des enjeux sociétaux en termes de respect des principes fondamentaux reconnus aujourd'hui (autonomie, bienfaisance, non malfaisance, équité, tolérance, recherche des meilleurs intérêts).

Cette appropriation doit être solidaire d'un échange d'expériences.

Cette formation est donc aussi une « auto-formation » où l'exposé par des praticiens et théoriciens de leurs réflexions rencontre la formulation par les inscrits de leurs intérêts.

Opportunité

L'existence de ce besoin et la possibilité de le satisfaire se sont confirmées dans la première mise en œuvre de ce DU, l'accompagnement des travaux de recherche des étudiants et internes, diverses actions de formation menées dans le cadre du DPC (CHU d'Angers, Mutualité Mayenne-Anjou), la création d'une consultation d'éthique clinique au CHU d'Angers.

Cette formation qui s'inscrit dans le cadre d'une culture commune de soin permet également la rencontre, toujours appréciée et fructueuse, de divers publics (médecine, profession paramédicales, secteur médico-social, disciplines de sciences sociales), comme nous en avons déjà vérifié tout l'intérêt dans le cadre du Master « Ethique, norme et santé ».

Portée par la collaboration de plusieurs chefs de services hospitaliers et d'intervenants extérieurs spécialistes, ce DU entend entrer en résonance avec les attentes sociétales identifiées par la pensée contemporaine du soin selon le modèle de la « recherche interdisciplinaire finalisée ».

Partenariat avec le CHU d'Angers : cf courrier du 2/11/2016 suite à la rencontre CHU/UFR Santé

Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

I STATISTIQUES

	2006/2007		2007/2008		2008/2009	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue	11	11	18	18	3	3
Formation Initiale						

I CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR	27/05/2004	19 Janvier 2017	
Date de passage du CFVU	09/2004	23 Janvier 2017	
Date de passage au CA	16/09/2004	26 Janvier 2017	

Modalités d'accès au diplôme

Type de formation

Formation Initiale

Formation Continue

Code NAF

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)

Tout public

Pré requis nécessaire

Néant

Niveau d'entrée au diplôme (FC Santé non concernée)IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+4 ou 5) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau **Niveau de sortie au diplôme (FC Santé non concernée)**IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+4 ou 5) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau **Cycle du diplôme**1^{er} cycle (Licence) 2^{ème} cycle (Master) 3^{ème} cycle (Doctorat)

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum)

Le principe de l'interactivité des séances et l'accompagnement personnalisé des projets de chacun des participants conduisent à limiter le nombre de places à **20** par an.

Seuil d'ouverture (effectif minimum)

15

Procédure de recrutement**Composition de la commission de recrutement :**

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Michèle Favreau	Angers	MCU	michele.favreau@univ-angers.fr
Jean-Marc Mouillie	Angers	MCU	jean-marc.mouillie@univ-angers.fr
Antony Taillefait	Angers	Pr	antony.taillefait@univ-angers.fr

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV...

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission pédagogique de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

Les personnels de santé ayant suivi le volet 1 du DPC « Initiation à la réflexion Ethique » organisé par le CHU d'Angers se verront proposer un accès au DU avec dispense du module 1.

Les personnes ayant suivi l'école d'été à Angers pourront obtenir une dispense de certains enseignements du DU (selon la thématique de l'école d'été).

Conditions de Validation d'acquis :

Néant

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

Objectif(s) du diplôme

Préciser les objectifs généraux que vous souhaitez atteindre par des verbes (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

- Apprendre la réflexion critique sur les enjeux éthiques, sociétaux et épistémologiques des pratiques du soin et des orientations contemporaines en santé
- Acquérir les repères conceptuels et d'histoire des idées dans le champ de la philosophie du soin, de l'éthique clinique et de la bioéthique
- Connaître les principaux modèles d'éthique clinique
- Partager une réflexion sur les normes à partir des séances exposant les problématiques spécifiques des praticiens, chercheurs et responsables

Compétences visées par l'obtention du diplôme

- Maîtriser les principes de l'argumentaire en éthique clinique
- Situer les périmètres et les rapports entre le droit, la santé et les actions humaines qui en découlent
- Décrypter les discours et les présuppositions en termes de normativités (par exemple, sens de la distinction entre sphère publique/sphère privée) ; spécificité des logiques disciplinaires ; compréhension des valeurs guidant les choix collectifs ou personnels : théories de la justice et théories du bien ; logiques qualitatives et quantitatives ; distinction entre éthique de la prévention et idéologie préventive, etc.
- Permettre une implication professionnelle dans le domaine de l'éthique.
- Concevoir et mettre en œuvre des pratiques de discussion d'éthique du soin.

Métiers/Profils concernés par la formation

- Médecins
- Professionnels de santé et du secteur médico-social
- Internes en santé
- Cadres de santé

Pour les autres personnes intéressées à se doter de repères à l'interface des analyses de sciences humaines et sociales et des problématiques liées à la santé et au soin aujourd'hui (hors publics de santé), les demandes devront recevoir l'agrément de la commission de recrutement.

Organisation de la formation

Durée totale de la formation : 100 h

Enseignements théorique et pratique : 90 h + une journée de présentation des mémoires de 7 h

Stage : Néant

Autres (simulation, e-learning...) : Tutorat 3 h par stagiaire (accompagnement du mémoire avec un référent)

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaires

Autre : précisez

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...):

Octobre N à Juin N+1

PROGRAMME DETAILLE

Le DU « Ethique, soin et normes en santé » (100 h) repose sur :

Module 1 : Ethique et épistémologie des normes en santé (8 journées de 6 h, 48 h)

L'objectif est la mise en place des repères conceptuels et historiques fondamentaux pour saisir le sens de la réflexion éthique sur les pratiques médicales et de soin dans le contexte contemporain.

L'exercice du soin confronte à des valeurs et à des normes multiples. Situer cette confrontation implique de distinguer valeurs et normes, puis les types de normativités qui mettent en jeu le questionnement et la responsabilité propres au soin, enfin les conditions d'une justification argumentée des choix à la lumière d'un rapport d'explicitation critique des normes et du contexte démocratique d'une tolérance envers le pluralisme moral.

Cette approche se structure aujourd'hui par des modèles d'analyse et d'éthique clinique qui seront exposés et discutés.

Ainsi seront abordés certains enjeux sociaux, politiques, moraux, idéologiques, épistémologiques de la médecine contemporaine par l'examen des idées de normalité (vs l'anormalité, l'anomalie, le pathologique), de singularité (vs règle, mesure et objectivation), de qualité (vs quantité), et de responsabilité (vs légalisme, logique de médicalisation).

Le parcours proposé présente quelques références clé permettant de poursuivre la réflexion.

Module 2 : Pratiques médicales, soins et normes (conférences suivies de discussion, 42 h)

Confronter les acquis théoriques aux pratiques

Mettre en œuvre l'éthique de la discussion sur l'analyse de situations cliniques particulières

Rencontrer les professionnels de santé d'horizons divers et percevoir le recoupement des enjeux

Situer une implication professionnelle spécifique dans le domaine de l'éthique du soin.

1 journée : présentation des mémoires (7h)

Cette journée permettra à chaque inscrit d'exposer en séance son projet d'étude et de créer des synergies de travail et de discussion

+ 3h de tutorat par stagiaire

Numéro du module et durée	Intitulé du module	Compétences attendues	Contenu	Intervenant Merci de préciser quand co-animation	Durée Face à Face	Taux
M1 (48 h)	Ethique et épistémologie des normes en santé	S'approprier des références devenues communes concernant : - les principaux modèles d'éthique clinique, - l'éthique de la discussion, - la compréhension des enjeux sociétaux en termes de respect des principes fondamentaux reconnus aujourd'hui (autonomie, bienfaisance, non malfaisance, équité, tolérance, recherche des meilleurs intérêts).	Introduction à la réflexion éthique dans la médecine contemporaine Présentation de travaux, réflexions et lectures des inscrits	Jean-Marc Mouillie Michelle FAVREAU Anthony TAILLEFAIT	8	TD
				Jean-Marc Mouillie	40	CM
M2 (42 h)	Pratiques médicales, soins et normes	- Maîtriser les principes de en éthique clinique à partir des pratiques - Décrypter les discours et les présuppositions en termes de normativités dans les soins de santé . - Permettre une implication professionnelle dans le domaine de l'éthique. Concevoir et mettre en œuvre des pratiques de discussion d'éthique du soin	Les normes de comportement du soignant	François Garnier	3	CM
			Corps et normes économiques	Michelle Favreau	2	CM
			Ou'est-ce que la normativité juridique pour le soin ?	Anthony Taillefait	3	CM
			Normes et logique du droit de la santé	Clothilde Rougé-Maillart	2	CM
			Normes et analyse de décision médicale. Application en hépatologie	P Calès	2	CM
			Ethique et normes dans les essais cliniques	Jean-Marc Mouillie Christophe Verny	3	TD
			Normalité, pathologie et concept de guérison en hématologie et en cancérologie	Norbert Ifrah	2	CM
			De l'anormalité à l'exclusion. Que nous apprend la situation des personnes handicapées ?	Isabelle Richard	2	CM
			Médecine et totalitarisme	Jean-Marc Mouillie C Bonah	3	TD
			Le mythe de la bonne mort et la médecine de la fin de vie	M P Ombredane	2	CM
			Normes et médecine d'urgence	Aurore Armand	2	CM
			Normes en réanimation	intervenants à déterminer	2	CM
			La norme en biologie : que nous apprend l'immunologie?	A Chevailler	2	CM
			Autour de la construction du diagnostic en psychiatrie	intervenants à déterminer	2	CM
			Des effets de la norme sur la prise en charge des patients	William Bellanger	2	CM
			L'idée de valeur de la vie	Marie Gaille	2	CM
			Le soin en prison	Anne Lécu	2	CM
			Normes et médecine du travail	Y Roquelaure	2	CM
			Normes et vieillissement	C Annweiler	2	CM
			Total			Pour les cours en co animation, les intervenants seront rémunérés en TD pour le nombre d'heures total Face à face

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Composition de l'équipe pédagogique formant le conseil pédagogique de la formation diplômante
Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire.
Préciser le rôle du conseil pédagogique et le nombre de réunions prévues annuellement
Attention à la limite d'âge pour les vacataires

Nom des intervenants	Prénom des intervenants	Profession	Coordonnées Structure / Etablissement	Statut (Fonct UA, Fonct Hors UA, vacataire)	Nombre d'heures au total	Taux
Annweiler	Cédric	Médecine en gériatrie	Université d'Angers et CHU d'Angers	PU PH	2	CM
Armand	Aurore	Médecin Urgences	CHU d'Angers	PH - Vacataire	2	CM
BELLANGER	William			Vacataire	2	CM
Bonah	Christian	Enseignant chercheur d'Histoire	Université de Strasbourg	PU - Vacataire	3	TD
Calès	Paul	Médecin en Hépatologie	Université d'Angers et CHU d'Angers	PU PH	2	CM
Chevallier	Alain	Médecin en Immunologie	Université d'Angers et CHU d'Angers	PU PH	2	CM
Favreau*	Michèle	Enseignant chercheur en Economie	Université d'Angers		2	CM
				MCU	12	TD
Gaille	Marie	Enseignant chercheur en Philosophie	CNRS Paris	Vacataire	2	CM
Garnier	François	Médecin en Médecine Générale	Université d'Angers	PU	3	CM
Ifrac	Norbert	Médecin en Hématologie	Université d'Angers et CHU d'Angers	PU PH	2	CM
Lécu	Anne	Médecin des prisons	Paris	Vacataire	2	CM
Mouillie*	Jean-Marc	Enseignant chercheur Philosophie	Université d'Angers		40	CM
				MCU	38	TD
Ombredane	Marie-Pierre	Médecin	CRRRF Angers (Les capucins)	PH - Vacataire	2	CM
Richard	Isabelle	Médecin en médecine de rééducation fonctionnelle	CRRRF et Université d'Angers	PU PH	2	CM
Roquelaure	Yves	Médecin en santé au travail	Université d'Angers et CHU d'Angers	PU PH	2	CM
Rouge-Maillart	Clotilde	Médecin en médecine légale	Université d'Angers et CHU d'Angers	PU PH	2	CM
Taillefait*	Antony	Enseignant chercheur en Droit	Université d'Angers	PU	3	CM
					12	TD
Verny	Christophe	Médecin en Neurologie	Université d'Angers et CHU d'Angers	PU PH	3	TD
Intervenant à déterminer*					4	TD
					4	CM
Total CM					76	
Total TD					72	
Total ETD					186	

Les heures concernant l'encadrement du mémoire des stagiaires et la journée soutenance sont valorisées à 4 h TD par intervenant* (soit 4 stagiaires suivis)

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Préciser l'organisation des modules, les méthodes et outils pédagogiques utilisés lors de ce dispositif.
Pour les DIU préciser le mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités.

Ce DU de 100 h sera réalisé sur 1 année à raison de 3 jours toutes les 3 semaines.

Il s'agit de séances interactives, intégralement en « présentiel », autour de la discussion de textes fondateurs, d'expériences de pratiques, de conférences, d'élaboration par chaque inscrit d'un petit mémoire de recherche.

Cette formation pourra (en 2018/2019) être **mutualisée avec l'école d'été** organisée à l'université d'Angers la dernière semaine de juin sur une thématique similaire afin de ne pas multiplier les sollicitations des intervenants extérieurs et de « rationaliser » les emplois du temps. Cette mutualisation présenterait l'autre avantage de réunir les publics sur des thèmes qui gagnent à être discutés depuis des points de vue et des horizons de préoccupations diversifiés. Cette organisation sera donc revue au moment opportun courant 2018.

MODALITES DE CONTRÔLE DES COMPETENCES et DE VALIDATION

I CONTROLE DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire). Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ?

(Si une épreuve écrite est prévue, voir le nombre de questions et le barème de chacune...)

Pour les DIU, organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université)

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Rédaction d'un court mémoire	1 1	Ecrit Soutenance Orale	CT CT

Le stagiaire devra produire un mémoire de 30 à 50 pages. Il devra porter sur une thématique validée par la commission pédagogique suivante :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Michèle Favreau	Angers	MCU	michele.favreau@univ-angers.fr
Jean-Marc Mouillie	Angers	MCU	jean-marc.mouillie@univ-angers.fr
Antony Taillefait	Angers	Pr	antony.taillefait@univ-angers.fr

Le sujet, laissé au choix du candidat, devra se rapporter à l'un des aspects abordés durant la formation. Ce mémoire, plus qu'une synthèse des séances et conférences, sera l'occasion pour son auteur d'exposer de manière argumentée et documentée sa réflexion et ses recherches.

Tutorat :

Il est prévu pour chaque stagiaire un encadrement de mémoire.

Ce tutorat est estimé à 3 h par stagiaire en dehors de la journée « état d'avancement des mémoires ».

La répartition du suivi de ces mémoires se fera entre les membres du jury de soutenance et ce en fonction des thématiques traitées.

Chaque stagiaire devra adresser son mémoire, en 2 exemplaires, à l'assistante de formation UFCS pour transmission au responsable pédagogique, 2 à 3 semaines avant la soutenance.

Ces mémoires donneront lieu à une soutenance lors d'une journée organisée en juin N+1 devant le jury précisé ci-dessous.

Jury de soutenance :

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
Michèle Favreau	Université d'Angers	M.C.U. en Economie	Michele.favreau@univ-angers.fr
Jean-Marc Mouillie	Université d'Angers	M.CU. en Philosophie	Jean-marc.mouillie@univ-angers.fr
Antony Taillefait	Université d'Angers	Pr de Droit	Antony.taillefait@univ-angers.fr
Un autre intervenant disponible parmi l'équipe enseignante	Université d'Angers		

I CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

*Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme (ex : moyenne générale, moyenne à chaque épreuve, admissibilité après écrit)
Des acquisitions partielles peuvent-elles être reportées sur la ou les années suivantes ? Si oui quelles épreuves sont concernées ? Pour
quelle durée ? Dans quelles conditions ?*

*Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.
Préciser les éventuelles exceptions :*

Pour être déclaré admis au DU « Ethique, soin et normes en santé » il faut :

Avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 au mémoire écrit et également à la soutenance.

Assiduité à l'enseignement : assiduité obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer l'examen

I COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

Pour information : Composition du jury de l'examen

*Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et
des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des
personnels chargés des enseignements.*

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
Michèle Favreau	Université d'Angers	M.C.U. en Economie	Michele.favreau@univ-angers.fr
Jean-Marc Mouillie	Université d'Angers	M.CU. en Philosophie	Jean-marc.mouillie@univ-angers.fr
Antony Taillefait	Université d'Angers	Pr de Droit	Antony.taillefait@univ-angers.fr
Un autre intervenant disponible parmi l'équipe enseignante du DU	Université d'Angers		

I SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Préciser s'il y a possibilité d'une seconde session ou d'un redoublement et les conditions (période, cadre, tarif)

Possibilité d'une seconde présentation du mémoire et d'une nouvelle soutenance sur avis du jury avant fin octobre N+1

Tarif

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires)

Un tarif par heure est proposé en cas d'acquisition possible et indépendante de modules

Formation initiale : 800 €

Formation continue :



Financement individuel : 800 €

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 1200 €

Tarif au module : € (Pas de Droits Universitaires)

Non concerné

BUDGET PRÉVISIONNEL

				UA_DFC
				21/04/2016
DU Ethique, soin et normes en santé (100 h)				
date de MAJ	UFR Santé			
	Niveau	L & LP	M	Validité
		1	0	1
RECETTES		avec des tarifs formations hors droits ministériels		14 000,00 €
Inscription à la totalité de la formation	nb. stagiaires	Tarif	Total	
Financement entreprise/Opca	5	1 200,00 €	6 000,00 €	
Sans financement	10	800,00 €	8 000,00 €	
Total :	15		14 000,00 €	
	nb. inscriptions	Tarif	Total	
Inscription par module			- €	
DÉPENSES				9 800,00 €
Poste personnel enseignants				
Responsabilité pédagogique	nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq. TD	
Enseignants titulaires	0	10	10	429,60 €
Autres intervenants			0	- €
Sous-total	0	10	10	429,60 €
Enseignement				
Enseignants titulaires	62	65	158	6 787,68 €
Autres intervenants	14	7	28	1 626,59 €
Sous-total	76	72	186	8 414,27 €
Prestation de services	nb. H	taux		
	0	0		- €
	Total poste personnel :		196	8 843,87 €
Fonctionnement				
Achat, fourniture et matériaux				
Location			Heures TD	Coût employeur
Reprographie / Documentation	200,00 €		Fonctionnaire	42,96 €
Publicité / Communication	256,13 €		Salarié secteur privé	58,09 €
Transports			(1h CM = 1,5h TD)	
Déplacement, missions, réception	500,00 €			
Frais postaux				
Divers	- €			
Total fonctionnement :	956,13 €			
Contribution DFC	9%			1 260,00 €
Contribution UFR SANTE	21%			2 940,00 €
Droits de base universitaires vers DFC	15	134,00 €		2 010,00 €
DIFFÉRENTIEL pour la Composante				- €

Marketing/Communication/Commercialisation

Précisez comment l'information de l'existence de ce nouveau diplôme sera réalisée auprès des cibles visées mentionnées dans cette maquette.

Merci de réfléchir d'ores et déjà à vos propres réseaux qui seront à solliciter en lien avec votre DU ainsi que les contacts à activer

Choix d'une ou plusieurs photos sur Fotolia pour illustrer votre diplôme sur les différents supports de communication (plaquette, encart, page web...)

Indiquer dans le tableau Excel joint (fichier « contenu_programme_intervenants_themesweb ») les thèmes à renseigner pour votre diplôme pour le référencement sur notre site web.

Partenariat avec la Faculté de Médecine de Brest : Adresser une plaquette aux personnes ayant suivi l'école d'été organisée à Brest en 2015/2016 et à Angers en 2014/2015 et 2016/2017.

Partenariat du CHU d'Angers : une plaquette sera adressée aux 5 promotions qui ont suivi au sein du CHU d'Angers le volet 1 du DPC « Initiation à la réflexion Ethique ». Le CHU inscrira à son catalogue cette offre avec référence à ce partenariat pour en faire la promotion.

Envoi par mail à tous les internes en médecine, aux enseignants chercheurs de l'UFR Santé et de l'UFR DEG.

Voir avec l'IFSI pour qu'il soit également relai

Site du collège national des enseignants de sciences humaines en santé : en cours de construction mais bon vecteur. A affiner début 2017 en fonction de l'avancement de ce site.

Réseau HUGO (à voir avec Emilie LERMITE et Mme RICHARD)

Référencement de notre DU pour qu'il s'affiche en « 1^{er} » sur le web

FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

-- : Très insatisfait

- : Plutôt insatisfait

+ : Plutôt satisfait

++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	--	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	--	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	--	-	+	++
AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ?				
<i>(Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).</i>				

Angers, le 2 novembre 2016

Isabelle RICHARD

à **L'attention de Monsieur C Reliat, centre
de formation des professionnels de
santé
CHU Angers**

Copie : Monsieur JM MOUILLIE

Réf. IR/NR
Suivi Nadine ROBINET
Tél. 02 41 22 66 02
Courriel nadine.robinet@univ-angers.fr

Objet Stratégie de partenariat CHU/UFR Santé sur les actions de formations relatives à l'éthique en Santé

Suite à notre rencontre du vendredi 14 octobre 2016 dont l'objet consistait à étudier les actions que le CHU d'Angers et l'Université dispensent sur la thématique de l'éthique en Santé, le constat a été fait que le programme d'action DPC « réflexion éthique » et la formation diplômante « DU éthique et normes en médecine » présentent des convergences qui imposent la mise en œuvre d'un partenariat. Un tel dispositif permet d'écartier le double écueil qui consisterait à casser la dynamique de l'action de formation DPC et à créer une situation de concurrence alors que CHU et UA sont complémentaires sur leur champ d'action.

L'action de formation DPC comporte trois volets de 3 jours (soit 3x6 heures : 18 heures de formation). Le DU éthique et Normes comporte à ce jour deux volets consistant en un approfondissement du programme de DPC. Afin de valoriser ces deux actions, il a été décidé de créer le montage suivant :

- Les stagiaires ayant suivi le programme DPC se verront proposer un accès au DU avec dispense du volet 1 qui sera validé par compensation et présentation de travaux.
- Cette proposition s'appliquera à la fois aux stagiaires des 5 promotions qui se sont déroulées depuis 3 ans et pour les suivantes.
- Le CHU et l'Université inscrivent à leur catalogue cette offre avec référence au partenariat, en font la promotion.
- Le DU ouvre en septembre 2017

Vous remerciant pour la qualité de l'échange qui a permis d'envisager cette opération, qui j'en suis certaine sera couronnée de succès en répondant aux évolutions du DPC qui promeut la combinaison de dispositifs courts avec des formations diplômantes.

Reste à nos services à se rapprocher afin de mettre en œuvre ce programme cette action. Dans cette attente, je vous prie de recevoir mes salutations les meilleures.

Isabelle RICHARD



Directrice de l'UFR SANTE